



Déclaration de confidentialité des données pour les plans d'actionnariat des employés

Pourquoi ai-je reçu cette déclaration ?

Comme vous le savez, nous traitons régulièrement des données à caractère personnel concernant nos employés à diverses fins dans le cadre de la gestion des activités de Rolls-Royce (par exemple, pour nos intérêts commerciaux légitimes, en rapport avec des obligations légales telles que la communication d'informations aux autorités fiscales locales et autres droits et devoirs en tant qu'employeur, pour remplir notre contrat avec vous en tant qu'employé(e) ou lorsque vous avez donné votre consentement). Comme vous pourriez prétendre à participer aux plans d'actionnariat discrétionnaires de Rolls-Royce, cette déclaration décrit de quelle autre manière nous pouvons contrôler et traiter vos données à caractère personnel dans le cadre de la gestion de ces plans.

Qui contrôle vos données ?

Rolls-Royce plc (Kings Place, 90 York Way, Londres, Royaume-Uni, N1 9FX) sera ce que l'on appelle le « Responsable du traitement des données » pour les données à caractère personnel que vous fournissez en rapport avec votre participation aux plans d'actionnariat, car c'est lui qui détermine pourquoi et comment vos données à caractère personnel sont traitées à ces fins.

Contactez le(la) délégué(e) à la protection des données : Data.Privacy@Rolls-Royce.com.

La société qui vous emploie reste responsable des données traitées par le service du personnel et fournies à Rolls-Royce plc.

Quels types de données sont collectées ?

Afin que nous puissions gérer les plans d'actionnariat, les « données à caractère personnel » que nous traitons incluent notamment vos coordonnées (nom, adresse postale, adresse électronique) ; votre date de naissance ; votre numéro d'identification fiscal local ou autres documents/numéros d'identification requis dans votre pays ; votre statut de résidence ; la date à laquelle vous avez commencé à travailler pour Rolls-Royce (et quitté Rolls-Royce) ; les raisons de votre départ ; votre identifiant Workday ; vos informations fiscales et le numéro de référence et d'unité du service de paye. Nous traitons également les données des personnes en congé de longue durée (p. ex. congés familiaux ou congés maladie) pour pouvoir communiquer par voie postale avec ces personnes. Il est possible que vos coordonnées bancaires soient également traitées pour la vente de vos actions ou lorsque vous quitterez la société.

Nous ne traiterons jamais aucune catégorie spéciale de données à caractère personnel.

Objet et base juridique du traitement des données

Le traitement de vos données à caractère personnel a pour but de faciliter la mise en œuvre, la résiliation et la gestion des plans d'actionnariat, ainsi que la vente de vos actions. Sans les données à caractère personnel requises, vous ne pourrez pas participer aux plans d'actionnariat de Rolls-Royce.



En ce qui concerne les plans d'actionnariat, nous traitons vos données afin de permettre aux employés de participer à ces plans. Si vous n'avez pas de plan d'actionnariat en cours ou existant, vous pouvez choisir de ne pas partager vos données. Vous trouverez des informations concernant les plans d'actionnariat de Rolls-Royce sur [Rolls-Royce | Welcome to Your Shares](#).

Étant donné que Rolls-Royce est représentée dans le monde entier, la législation ou la base légale applicable pour le traitement des données pourra varier en fonction des pays.

Votre lieu de travail se trouve au Royaume-Uni :

Si votre lieu de travail se trouve au Royaume-Uni, le traitement de vos données à caractère personnel est notamment soumis au « Règlement général sur la protection des données du Royaume-Uni » (RGPD). Le traitement des données est effectué sur la base de l'intérêt légitime (voir « intérêts légitimes » au sein de l'EEE).

Votre lieu de travail se trouve dans l'Espace économique européen (EEE) :

Si votre lieu de travail se trouve dans l'EEE, le traitement de vos données à caractère personnel relève du droit de l'UE et en particulier du « Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne » (RGPD). Le traitement des données à caractère personnel se base sur les intérêts légitimes (article 6, paragraphe 1 point f) RGPD). Dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actionnariat de Rolls-Royce, cela inclut :

- la participation des employés aux plans d'actionnariat du Groupe ;
- le recrutement, la récompense, la rétention ou la motivation des employés ;
- la conciliation des intérêts entre les employés et les actionnaires ;
- l'administration plus efficace de nos plans d'actionnariat.

De plus, les accords d'entreprise conclus à cette fin sur les sites allemands constituent une base juridique au sens de l'Art. 88 para. 1 RGPD conjointement avec la Section 26 (1) première phrase du BDSG.

Votre lieu de travail se trouve en dehors de l'EEE ou du Royaume-Uni :

Si vous êtes situé(e) en dehors de l'EEE ou du Royaume-Uni, le traitement de vos données peut relever des lois locales ou d'autres lois internationales, ainsi que du RGPD tel que mentionné ci-dessus. Cependant nous considérons qu'il y a intérêt légitime comme susmentionné.

Nouveaux employés

Vos données seront partagées avec l'administrateur de nos plans d'actionnariat, Equiniti, qui créera un compte en votre nom pour assurer la bonne gestion de nos plans d'actionnariat. Il vous suffit de naviguer jusqu'à votre pays, puis de sélectionner Your Shares: Matched et Support. Si vous demandez que votre compte soit supprimé, il le sera et aucune autre donnée à caractère personnel ne sera partagée avec Equiniti.



Transfert des données

Vos données seront transmises à notre sous-traitant Equiniti Limited qui est chargé de la mise en œuvre et de l'administration du plan.

Dans le cadre de l'administration des plans d'actionnariat, il est possible que vos données à caractère personnel soient transférées dans des pays situés en dehors de l'EEE et du Royaume-Uni. Rolls-Royce veillera à ce que des lois et garanties appropriées relatives à la protection des données soient en place dans les pays concernés, avant le transfert de vos données à caractère personnel. En règle générale, des clauses contractuelles standard sont utilisées. Vous pourrez obtenir des informations supplémentaires auprès de votre délégué(e) à la protection des données (voir les contacts).

Les données à caractère personnel peuvent également être transférées au sein du Groupe afin d'être administrées de manière centralisée et efficace (p. ex. par Global HRIS) ainsi qu'à des tierces parties comme des prestataires de services d'expédition, des prestataires de services informatiques, des fiduciaires, des administrateurs judiciaires, des agents de change, des administrateurs, des superviseurs et des consultants externes qui traitent les données conformément aux bases juridiques susmentionnées.

Le traitement des données à caractère personnel nécessite des mesures appropriées pour protéger ces données et ne peut avoir lieu que selon les instructions de Rolls-Royce.

Durée de conservation des données

Les données ne sont conservées qu'aussi longtemps qu'elles sont nécessaires et dans la mesure prévue par la loi. Si les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires aux fins légitimes auxquelles elles ont été collectées, elles seront détruites, sauf dispositions contraires de la loi ou des réglementations en matière de protection des données. Le délai de conservation des données dépendra entre autres de votre emploi continu chez Rolls-Royce et de votre participation continue aux plans d'actionnariat de Rolls-Royce.

Vos droits

Vous avez divers droits en ce qui concerne la collecte et le traitement de vos données à caractère personnel. Dans la plupart des cas, par exemple, vous avez le droit de demander des informations au sujet des données à caractère personnel vous concernant (droit d'accès) et de leur portabilité (droit à la portabilité des données), d'accéder à vos données et de les rectifier. Vous pouvez également demander l'effacement de vos données à caractère personnel ou limiter le traitement de ces données, bien que cela puisse avoir un impact sur votre participation à un plan d'actionnariat donné.

Vous pouvez également refuser le traitement susmentionné de vos données basé sur des intérêts légitimes. Pour plus d'informations sur la façon de refuser de participer au programme d'actionnariat, veuillez lire les informations détaillées contenues dans le programme d'actionnariat ou la section Refuser le partage de données ci-dessous.



Vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle compétente.

[Refuser le partage de données](#)

Si vous ne souhaitez pas partager vos données (ce qui signifie que vous ne pourrez pas participer aux plans d'actionnariat que nous pourrions proposer), veuillez remplir un formulaire « Nous contacter » que vous trouverez dans la section Support de [Rolls-Royce | Welcome to Your Shares](#).
Remarque : si vous participez actuellement à un plan d'actionnariat, ou y avez participé par le passé, il y aura des restrictions sur le moment où vos données peuvent être supprimées en raison d'obligations fiscales et de reporting.

[Questions et contacts](#)

Pour toute question, veuillez contacter la personne-contact susmentionnée ou votre délégué(e) à la protection des données.

Rolls-Royce plc: data.privacy@rolls-royce.com

Rolls-Royce Deutschland Ltd & Co KG: datenschutz@rolls-royce.com

Rolls-Royce Power Systems AG: dataprotection@ps.rolls-royce.com